CONDITIONS TARIFAIRES COMPTE BANCAIRE BFORBANK

Applicables au 15 octobre 2021

Retrouvez l'ensemble de nos tarifs sur www.bforbank.com



SOMMAIRE

DUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte BANQUE À DISTANCE Vos moyens et opérations de Palement Cartes bancaires Virements Prélèvements SEPA / TIP Chèques

5	Offres groupées de services
	Offre clientèle fragile
6	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS
	Commission d'interventionOpérations particulièresIncidents de paiement
7	DÉCOUVERTS
7	Découverts Assurances et prévoyances
8	

E	(TRAIT STANDARD DES TARIF	S	
Abonnement à des services de bar hors coût du fournisseur d'accès interne	nque à distance (internet, téléphone fi et	xe, SMS, etc.)	ratuit
Abonnement à un produit offrant de	es alertes sur la situation du compte p	oar SMS G	ratuit
Tenue de compte		G	ratuit
Fourniture d'une carte de paiement	internationale à débit immédiat Visa	a Classic G	ratuit [*]
Fourniture d'une carte de paiement	t internationale à débit immédiat Visa	a Premier Gr	atuit**
Fourniture d'une carte de paiement	t internationale à débit différé Visa P	remier Gr	atuit**
Cotisation carte de paiement à auto	orisation systématique	Non distr	ibuée
Retrait d'espèces Cas d'un retrait en euro dans la zone e	uro avec une carte de paiement internatio	_	Gratuit
Virement (cas d'un virement SEPA): Par interr	net G	ratuit
	Par le Se	rvice Client	3 €
Prélèvement	Frais de mise en place d'un mandat de Frais par paiement d'un prélèvem	•	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention		G	ratuit
B Security – Compte individuel : Co ou vol des moyens de paiement et	otisation à une offre d'assurance perte t des effets personnels	e 2 € soit pour information 24 €	mois par an

^{*} Sous réserve d'effectuer 3 opérations de paiement par trimestre (hors retrait ou transfert de fonds). A défaut, 6 euros / trimestre.

Les dénominations des produits et services de l'Extrait standard des tarifs sont définies dans le "Glossaire des produits et services bancaires" en annexe des présentes.

^{**} Sous réserve d'effectuer 3 opérations de paiement par trimestre (hors retrait ou transfert de fonds). A défaut, 9 euros / trimestre.

Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture de compte	Gratu
Service de mobilité bancaire	Gratu
B Switch : service d'assistance au changement de domiciliation bancaire	Gratu
Clôture de compte	Gratu
	nt des avoirs au jour du décé mum 150 €, maximum 1 500
Relevés de compte	
es relevés de compte sont proposés au format électronique et disponibles en ligne	dans votre Espace Clie
Relevé de compte mensuel en ligne	Gratu
Récapitulatif annuel des frais du compte	Gratu
Envoi du relevé de compte par courrier	2 €/relev
Tenue de compte	
Frais de tenue de compte	Gratu
Edition d'un RIB depuis l'Espace Client	Gratu
Changement d'adresse ou modification d'intitulé	Gratu
Procuration (mise en place, modification, suppression)	Gratu
Demandes spécifiques	
Frais de recherche de documents et fourniture de duplicata :	
- Documents mis à disposition dans l'Espace Client	Gratu
- Demande de documents au Service Client	Sur devi
Délivrance d'attestations diverses	12 €/attestatio

BANQUE À DISTANCE	
Espace Client BforBank accessible 7j/7 et 24h/24 depuis le site	ou l'application mobile
Accès à l'Espace Client depuis le web ou l'application mobile	Gratuit
Réédition du code secret d'accès à l'Espace Client : - Demande en ligne depuis l'Espace Client - Demande au Service Client	Gratuit 3 €
Suivi de votre budget et de vos opérations	
Accès au pilotage budgétaire	Gratuit
Alertes sms/mails personnalisables	Gratuit
Service Client BforBank	
Accès au Service Client par mail	Gratuit
Accès au Service Client par téléphone	3911 Service gratuit + prix appel

Cartes bancaires			
Au quotidien			
	Visa Classic débit immédiat	Visa Premier débit immédiat ou différé	Visa Infinite débit différé
Cotisation carte	Gratuit dès 3 opérations de paiement/trimestre (hors retrait ou transfert de fonds)	Gratuit dès 3 opérations de paiement/trimestre (hors retrait ou transfert de fonds)	200 €/an
Frais pour non respect des conditions d'utilisation de la carte	6 €/trimestre	9 €/trimestre	Х
Renouvellement automa	tique de la carte à échéar	nce	Gratuit
Mise en opposition de la	carte pour perte ou vol		Gratuit
Retraits d'espèces Cas d'un retrait en euro dar	ns la zone euro avec une car	te de paiement internationale	Gratuit
Paiements par carte en	zone €		Gratuit
Modification permanente	e des plafonds		
- Demande en	ligne depuis l'Espace Clie	nt	Gratuit
- Demande au	Service Client		3 €/modification
Modification temporaire	(sur 30 jours) des plafond	S	
- Demande en	ligne depuis l'Espace Clie	nt	Gratuit
- Demande au	Service Client		3 €/modification
A l'international			
Retraits d'espèces au di	stributeur automatique de	billets hors zone €	1.95 %
'	'		ission sur le montant du retrait
Paiements par carte hor	s zone €	,	1.95 %
Demandes et enévetier		de commissi	on sur le montant du paiement
Demandes et opération			
Réédition du code confid			O
- Réception par			Gratuit
- Réception par		041)	3 €/demande
	eptionnel (somme à retirer		5 €
		Classic (hors cartes défect	,
·		Premier (hors cartes défec	tueuses) 15 €
Cotisation seconde carte	e Visa Classic	(gratuit si la premi	25 €/an ière carte est une Visa Infinite)
Cotisation seconde carte	e Visa Premier	(gratuit si la premi	50 €/an ière carte est une Visa Infinite)
Cotisation seconde carte	e Visa Infinite		200 €/an
Dépannage cash ou car	te de remplacement en ca	s de perte ou de vol à l'étra	nger 70 €
0 1 1 1 1 1 1 1 1	ráaliaá ayon una aarta ha	ncaire	
Contestation d'un achat	realise avec une carte bar		
- Si fondé	realise avec une carte bar		Gratuit

Virements

Emission d'un virement SEPA (permanent ou occasionnel)

Libellé en euros	Demande en ligne depuis l'Espace Client	Demande au Service Client
En France et dans l'ensemble de la zone SEPA	Gratuit	3 €/ordre de virement

Font partie de la zone SEPA les pays suivants :

- Pays Union Européenne, zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.
- Pays Union Européenne, zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.
- Pays hors Union Européenne : Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin et Suisse.

Les virements SEPA COM Pacifique sont réalisés selon les conditions tarifaires applicables aux virements SEPA.

Emission d'un virement non SEPA

	Demande en ligne depuis l'Espace Client	Demande au Service Client
En France, en urgence en € (valeur jour)	Non réalisable en ligne	15 €
Emission d'un virement hors zone SEPA et/ou en devises	Non réalisable en ligne	25 €

Commission de change sur l'émission d'un virement

0,6030 % du montant du virement - min. 17 €

Frais de correspondants : les virements internationaux (non SEPA) peuvent être réalisés avec l'option de frais SHARE (1), OUR (2) ou BEN (3).

- (1) Seuls les frais de BforBank sont à la charge du donneur d'ordre. L'option de frais SHARE est obligatoire pour tout virement vers un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), peu importe la devise. Font partie de l'Espace Economique Européen (EEE) : les pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
- (2) Tous les frais, y compris ceux des banques étrangères, sont à la charge du donneur d'ordre.
- (3) Les frais facturés par BforBank sont à la charge du bénéficiaire.

Réception d'un virement	
Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Réception d'un virement hors SEPA	10 €
Réception d'un virement en devise	10 €
Commission de change sur la réception d'un virement en devise	0,6030% du montant du virement - min. 17 €

Nouveau bénéficiaire et mise en place d'un virement

Création d'un nouveau bénéficiaire Gratuit Mise en place, modification ou suppression d'un virement permanent ou occasionnel Gratuit

Prélèvements SEPA

Paiement d'un chèque

Mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur prélèvement non débité	Gratuit
Contestation de prélèvement autorisé et débité	Gratuit

Chèques

Remise de chèque	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque	Gratuit
Frais d'envoi d'un chèque de banque : - Courrier simple - Courrier recommandé	Gratuit 5 €
Frais d'envoi d'un chéquier : - Par courrier simple - demande en ligne depuis l'Espace Clie - Par courrier simple - demande au Service Client	nt Gratuit 3 €
Frais d'apvoi d'un chéquier :	

Copie de chèque émis

 En recommandé - demande en ligne depuis l'Espace Client En recommandé - demande au Service Client 	tuit 3 €
Destruction de chéquier (pli avisé non réclamé/NPAI)	0 €
Frais d'opposition sur chèque(s)	tuit
Frais d'opposition sur chéquiers par l'émetteur Gra	tuit

Tarifs nets de TVA - Au 15 octobre 2021

15 €

Gratuit

Offres groupées de services

Offre clientèle fragile

L'article R 312-4-3 du Code Monétaire et Financier définit la clientèle dite «fragile» ; la Banque propose, à son initiative ou celle de ses clients, l'Offre Clientèle Fragile aux clients répondant à cette définition. Cette offre est disponible sur notre site internet.

Cotisation à l'offre clientèle fragile

Gratuit

Cette offre comprend les services bancaires suivants :

La tenue, la fermeture et le cas échéant l'ouverture du compte de dépôt

Une carte de paiement à débit Immédiat Visa Classic

Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent

ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité

L'émission de 2 chèques de banque par mois

Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement

Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte

La fourniture de relevés d'identités bancaires

Un changement d'adresse une fois par an

Plafonnement global pour les frais suivants : lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, non-exécution d'un virement pour défaut de provision, rejet de prélèvement pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, capture de carte pour usage abusif, commission d'intervention. 20 €/mois et 200 €/an

A noter : les clients identifiés en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à l'offre dédiée bénéficieront d'un plafond à 25€/mois sur les mêmes opérations.

Les produits ou services souscrits en dehors de l'Offre Clientèle Fragile sont soumis aux Conditions Tarifaires BforBank.

Commission d'intervention	
Commission d'intervention	Gratu
Opérations particulières	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	Gratu
Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10 % du montant de	la saisie plafonné à 100
Frais par saisie attribution	130
Frais par mesure conservatoire	130
Frais de capture de la carte pour usage abusif	30
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	30
Incidents de paiement	
The second secon	tant de l'ordre de vireme cuté, dans la limite de 20
	ant de l'ordre de paieme ejeté dans la limite de 20
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision : - Si le montant du chèque est inférieur à 50 € - Si le montant du chèque est supérieur à 50 €	30 50
Frais pour remise de chèque impayé	20

Les clients identifiés en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à l'offre dédiée bénéficieront d'un plafond à 25€/mois sur les frais suivants : lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, non-exécution d'un virement pour défaut de provision, rejet de prélèvement pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, capture de carte pour usage abusif, commission d'intervention.

Découverts	
Taux d'intérêts débiteurs annuel sur autorisation de découvert du compte bancaire A titre d'exemple, pour une utilisation de l'autorisation de découvert de 1 000 € sur 20 jours, le taux annuel débiteur est de 7 % et le TAEG est de 7,25%.	7 %
Taux d'intérêts annuel en découvert non autorisé et en dépassement de l'autorisation de découvert du compte bancaire	16 %
Modification de l'autorisation du découvert du compte bancaire : - Demande en ligne depuis l'Espace Client	Gratuit
- Demande au Service Client	3 €/modification
Taux d'intérêts annuel sur compte-titres	7%
prélevé mensuellement si le montant a	atteint au moins 5 €

Assurance		
Cotisation à une	e offre d'assurance perte ou vol des moyens de	paiement et effets personne
B Security :	- Compte individuel	2 €/mois
	- Compte joint	4 €/mois
cotisation sur vo	vez à nouveau à B Security pour un second otre compte individuel.	• /
cotisation sur vo Si vous avez 2 co	vez à nouveau à B Security pour un second otre compte individuel. mptes joints avec B Security, nous vous offrons la ce	• /
cotisation sur vo Si vous avez 2 co	vez à nouveau à B Security pour un second otre compte individuel.	• /

RÉSOUDRE UN LITIGE 9

BforBank met tout en œuvre pour répondre à vos exigences et vous apporter la meilleure qualité de service possible.

Pour toute question, remarque ou suggestion, n'hésitez pas à contacter l'un de vos conseillers BforBank au 09 74 75 75 00 Service gratuit + prix appel .

En cas de différend non résolu avec le Service Client, vous pouvez formaliser une réclamation en nous adressant un courrier ou un mail via le formulaire disponible sur le site rubrique «Réclamations» : BforBank, Service Réclamations - siège social : Tour Franklin, 100-101 terrasse Boieldieu, La Défense, 92042 Paris La Défense Cedex

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée à votre réclamation, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur en remplissant le formulaire disponible sur www.lemediateur.fbf.fr

ANNEXE

Glossaire des produits et services bancaires

1. ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

(INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

2. ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

3. TENUE DE COMPTE

L'établissement tient le compte du client.

- 4. FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.
- 5. FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ) L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.
- 6. FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

7. RETRAIT D'ESPÈCES

(CAS DE RETRAIT EN EURO DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSE-MENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE)
Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

8. COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance. 4 Avis du 20 mars 2018

9. VIREMENT

(CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

10. PRÉLÈVEMENT

(FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

11. PRÉLÈVEMENT

(FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

12. COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).